

Ce bill devrait renfermer la liste des règlements anti-pollution à faire appliquer de façon rigoureuse par le ministère. Ces règlements devraient inclure des normes nationales élevées. Le Nord canadien est une région relativement nouvelle en matière de développement d'envergure. Il faut le protéger à tout prix contre l'enlaidissement de l'environnement par la pollution que d'autres régions du pays ont connue faute d'avoir appliqué des règlements appropriés. L'administration dans cette région serait relativement simple à cause du nombre restreint d'exploitations. Les nouvelles exploitations minières devraient donc, avant le début des travaux, prouver que leurs normes sont suffisantes et qu'elles ont respecté parfaitement ce que j'espère être une série de règlements stricts établis par le ministère.

Un autre exemple de la négligence du gouvernement est le manque d'études écologiques effectuées dans le Nord. Des études de ce genre sont indispensables pour élaborer des règlements efficaces, mais comme d'habitude, le gouvernement fédéral s'est fourvoyé en accordant peu d'attention à cet aspect très important de la réglementation de l'environnement. Il s'ensuit que l'activité économique est non réglementée dans toutes les régions territoriales et que l'écologie de cette région a déjà subi des dégâts importants et irréparables.

L'une des principales gaffes du gouvernement fédéral et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a peut-être été l'indifférence totale qu'ils ont manifestée relativement à la construction du barrage Bennett sur la rivière Peace. Les fonctionnaires étaient trop imprévoyants ou indifférents pour se rendre compte que des dégâts seraient infligés au bief d'aval et en fait à tout le fleuve Mackenzie et à son delta. Les parties en cause viennent simplement de se rendre compte de l'ampleur des dégâts. Les niveaux d'eau ont baissé, la nidification du gibier d'eau, les montaisons de poisson, le rat-musqué et la population indigène de la région en ont souffert. En dépit du fait qu'on ait prouvé qu'il était indispensable d'effectuer des relevés écologiques, nous constatons une fois encore que le gouvernement n'a pas tenu compte de ce besoin dans l'ensemble de la situation. En vertu de la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, des pouvoirs sont accordés à la Commission pour l'exploitation des ressources hydrauliques, mais sans exiger qu'on effectue des relevés suffisants pour protéger complètement l'écologie de la région.

On a beaucoup discuté ces jours derniers dans les journaux, à la radio et à la Chambre, de la construction d'un oléoduc le long de la vallée du fleuve Mackenzie pour le transport du pétrole de l'Alaska, et du pétrole et du gaz du Nord canadien. Ce n'est là encore qu'une preuve partielle de la nécessité de règlements écologiques quelconques par rapport à l'ensemble des mesures législatives, y compris celle concernant le minerai et l'extraction au Yukon et dans les autres régions du Nord canadien.

Le contrôle de la pollution ne se limite pas à empêcher la destruction de l'environnement mais comprend aussi un souci de conserver et d'utiliser judicieusement nos ressources. La politique administrative à l'égard du Nord témoigne de peu d'intérêt pour la conservation de nos ressources non renouvelables. Il est absolument essentiel que les gouvernements se rendent compte que la limitation de la croissance démographique, la conserva-

tion des ressources et le contrôle de la pollution entrent tous dans le plan général de gestion de notre environnement. A moins d'en prendre conscience le plus tôt possible, et d'appliquer les mesures qui s'imposent pour établir un programme intégrant ces divers aspects, il y a peu de chance de trouver une solution satisfaisante aux graves et dangereux problèmes de pollution qui nous menacent dans le Nord. Je dis, monsieur l'Orateur, que ces trois facteurs importants devraient figurer dans toute planification de l'environnement au profit de la région du Nord avant toutes autres au Canada.

Puis-je souligner que l'importance de la demande de minerais ressort le plus nettement du taux croissant d'extraction et de l'appauvrissement des ressources globales de minerais à haute teneur métallique. Les données publiées aux États-Unis indiquent qu'en l'an 2000, la consommation d'aluminium de ce pays augmentera de 700 p. 100 par rapport à celle d'aujourd'hui, celle de cuivre, de 225 p. 100, celle de fer, de 50 p. 100 et celle de plomb, de 40 p. 100. A l'heure actuelle, les États-Unis importent la majeure partie du manganèse, chrome, cobalt, étain et bauxite dont ils ont besoin, ayant épuisé une bonne partie de leurs ressources à haute teneur. Les gisements miniers actuels ne sont pas inépuisables, même dans le Nord canadien, et je suis d'avis qu'une certaine planification et un programme de conservation s'imposent pour le Canada.

Voici une manière très intéressante de voir les ressources minérales. Si le niveau de vie représenté par le produit national brut par habitant au Canada devait s'étendre à la population mondiale de cinq à sept milliards, en l'an 2000 l'humanité aurait besoin annuellement de 1300 p. 100 d'aluminium, de 900 p. 100 de cuivre, de 700 p. 100 de fer et de 1100 p. 100 de plomb de plus qu'elle n'en consomme actuellement. Avant de pouvoir atteindre ce niveau de consommation, d'après les évaluations actuelles, les réserves globales de minerais facilement récupérables seraient épuisées. L'importance de ces chiffres, cependant, n'est pas restreinte uniquement aux réserves de métaux. Forcés de mettre en valeur des gisements d'une teneur inférieure à celle des mines dont on fait actuellement l'exploitation dans le Nord, nous devons consommer beaucoup plus d'énergie pour extraire de ces gisements à basse teneur de minerai d'aussi grandes quantités de métal. Ce taux de consommation sera accompagné, non seulement de besoins grandissants de matière et d'énergie, mais aussi de problèmes de pollution et d'élimination de déchets d'importance comparable.

Pour satisfaire les besoins des générations futures, il nous faudra apprendre à réutiliser nos approvisionnements de minéraux au lieu de compter entièrement sur l'exploitation de nouvelles mines. C'est pourquoi il est essentiel d'élaborer une planification suffisante et appropriée pour nos ressources minérales naturelles au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Voilà pourquoi entre autres nous ne devrions pas nous empresser de remettre à des spéculateurs étrangers certains des gisements de minerais les plus riches du monde. Une autre raison devrait nous amener à insister pour qu'une proportion beaucoup plus grande de nos ressources naturelles et de nos ressources minérales soient traitées et transformées dans notre propre pays. La destruction des ressources naturelles se poursuit à un rythme sans précé-